

Maisons-Alfort, le 12 novembre 2012

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail
relatif à la demande de modification de conditions d'emploi
du produit biocide ULTRAD HA
AMM n°2060177**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier déposé par la société LCB de demande de modification de conditions d'emploi pour le produit biocide **ULTRAD HA (AMM n°2060177)**, et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Ce dossier concerne la demande de modification de conditions d'emploi du produit biocide ULTRAD HA.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit ULTRAD HA est un biocide de types 3 et 4 composé de 4,04 % m/m d'acide hydroxyacétique se présentant sous la forme de poudre fumigène.

L'acide hydroxyacétique est une substance active notifiée à l'annexe II du règlement communautaire n° 1451/2007 du 4 décembre 2007, en cours d'évaluation au niveau européen pour le type d'usage revendiqué.

Nom ou description générique des substances actives :	acide hydroxyacétique
N° CAS :	79-14-1
Types de produit :	TP 3 et 4

CONSIDERANT

- Que les essais d'efficacité fournis selon la norme NFT 72-281 ne permettent pas de valider l'efficacité du produit ULTRAD HA à la dose de 1 g/m³ du fait de conditions mises en œuvre différentes entre les souches testées, les humidités relatives et les températures d'essais ;

Considérant les éléments disponibles à ce jour ;

L'Anses émet un avis défavorable à la demande de modification de conditions d'emploi n° 20080014, du produit ULTRAD HA, détenu par la société LCB.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : changement de classification, acide hydroxyacétique, TP3 et 4

Annexe 1

Liste des usages revendiqués pour le produit ULTRAD HA

Type de préparation	Composition du produit	concentration de la substance active
Poudre fumigène	Acide hydroxyacétique	4,04 g/L

Codes Usages	Usages	Dose d'emploi	Conditions d'applications	Avis
50991120	LOGEMENTS D'ANIMAUX DOMESTIQUES * TRAIT. FONGICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50991130	LOGEMENTS D'ANIMAUX DOMESTIQUES * TRAIT. BACTERICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50991320	MATERIEL D'ELEVAGE * TRAIT. FONGICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50991330	MATERIEL D'ELEVAGE * TRAIT. BACTERICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50991220	MATERIEL TRANSPORT ANIMAUX DOMESTIQUES * TRAIT. FONGICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50991230	MATERIEL TRANSPORT ANIMAUX DOMESTIQUES * TRAIT. BACTERICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50992120	ANIMAUX DOMESTIQUES * LOCAUX PREPARATION NOURRITURE * TRAIT. FONGICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50992130	ANIMAUX DOMESTIQUES * LOCAUX PREPARATION NOURRITURE * TRAIT. BACTERICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50992220	ANIMAUX DOMESTIQUES * MATERIEL TRANSPORT NOURRITURE * TRAIT. FONGICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50992230	ANIMAUX DOMESTIQUES * MATERIEL TRANSPORT NOURRITURE * TRAIT. BACTERICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50993120	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT. FONGICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50993130	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT. BACTERICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50993220	MATERIEL DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT. FONGICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50993230	MATERIEL DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT. BACTERICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50993320	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.V) * TRAIT. FONGICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50993330	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.V) * TRAIT. BACTERICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50994120	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.A) * TRAIT. FONGICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable

50994130	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.A) * TRAIT. BACTERICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50994320	MATERIEL DE LAITERIE * TRAIT. FONGICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50994330	MATERIEL DE LAITERIE * TRAIT. BACTERICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50994220	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.A) * TRAIT. FONGICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable
50994230	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.A) * TRAIT. BACTERICIDE	1 g/m ³	15 heures	Défavorable

Usages déjà autorisés :

Codes Usages	Usages	Dose d'emploi	Conditions d'emploi
50991120	LOGEMENTS D'ANIMAUX DOMESTIQUES * TRAIT. FONGICIDE	2 g/m ³	15 heures
50991130	LOGEMENTS D'ANIMAUX DOMESTIQUES * TRAIT. BACTERICIDE	2 g/m ³	15 heures
50991320	MATERIEL D'ELEVAGE * TRAIT. FONGICIDE	2 g/m ³	15 heures
50991330	MATERIEL D'ELEVAGE * TRAIT. BACTERICIDE	2 g/m ³	15 heures
50991220	MATERIEL TRANSPORT ANIMAUX DOMESTIQUES * TRAIT. FONGICIDE	2 g/m ³	15 heures
50991230	MATERIEL TRANSPORT ANIMAUX DOMESTIQUES * TRAIT. BACTERICIDE	2 g/m ³	15 heures
50992120	ANIMAUX DOMESTIQUES * LOCAUX PREPARATION NOURRITURE * TRAIT. FONGICIDE	2 g/m ³	15 heures
50992130	ANIMAUX DOMESTIQUES * LOCAUX PREPARATION NOURRITURE * TRAIT. BACTERICIDE	2 g/m ³	15 heures
50992220	ANIMAUX DOMESTIQUES * MATERIEL TRANSPORT NOURRITURE * TRAIT. FONGICIDE	2 g/m ³	15 heures
50992230	ANIMAUX DOMESTIQUES * MATERIEL TRANSPORT NOURRITURE * TRAIT. BACTERICIDE	2 g/m ³	15 heures
50993120	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT. FONGICIDE	2 g/m ³	15 heures
50993130	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT. BACTERICIDE	2 g/m ³	15 heures
50993220	MATERIEL DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT. FONGICIDE	2 g/m ³	15 heures
50993230	MATERIEL DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT. BACTERICIDE	2 g/m ³	15 heures

50993320	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.V) * TRAIT. FONGICIDE	2 g/m ³	15 heures
50993330	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.V) * TRAIT. BACTERICIDE	2 g/m ³	15 heures
50994120	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.A) * TRAIT. FONGICIDE	2 g/m ³	15 heures
50994130	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.A) * TRAIT. BACTERICIDE	2 g/m ³	15 heures
50994320	MATERIEL DE LAITERIE * TRAIT. FONGICIDE	2 g/m ³	15 heures
50994330	MATERIEL DE LAITERIE * TRAIT. BACTERICIDE	2 g/m ³	15 heures
50994220	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.A) * TRAIT. FONGICIDE	2 g/m ³	15 heures
50994230	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.A) * TRAIT. BACTERICIDE	2 g/m ³	15 heures